



**Tous bénévoles !**

# Le bénévolat, dans tous ses états...

« Les volontaires représentent l'élite de la citoyenneté. Il faut donc tout mettre en œuvre pour qu'ils s'épanouissent dans leur engagement et goûtent pleinement à la vie associative, lieu où se ressourcent l'âme des sapeurs-pompiers, notamment en se nourrissant de la culture des Anciens qui vivaient la solidarité comme une évidence. »

Jean-Luc Pérusin,  
vice-président de la FNSPF  
et président de l'UDSP 24

Les sapeurs-pompiers ont l'art et la manière de faire rimer volontariat, dans leurs missions de terrain, et bénévolat, à travers leur implication associative. Cette année 2011, que l'Union européenne dédie au bénévolat et au volontariat, offre donc l'occasion rêvée de rappeler avec quel enthousiasme les sapeurs-pompiers occupent ces deux fronts, à contre-courant d'une société qui, de plus en plus individualiste, aurait tendance à négliger les valeurs citoyennes d'altruisme, de solidarité et d'engagement.

*Les cahiers fédéraux*, qui inaugurent une nouvelle formule, thématique et pratique, vous proposent donc, en guise de lancement, un inventaire à la Prévert des possibilités d'implications bénévoles, au sein du réseau associatif fédéral. Au fil de l'année, quatre autres cahiers exploreront en profondeur des sujets, spécifiques à chaque fois, rappelant toujours les orientations fédérales, dispensant informations et conseils concrets, donnant des coups de projecteur sur des réalisations locales.

Soulignons enfin que les mille et une façons de s'investir dans la vie associative pompier déclinées dans ces pages rendent hommage à votre créativité, votre dynamisme, votre cohésion et à la fidélité de votre engagement.

Autant de qualités à faire fructifier dans vos initiatives en interne, mais aussi à faire connaître et à diffuser à l'extérieur. Pour que se propagent l'esprit et les valeurs sapeurs-pompiers. Et que le réseau fédéral continue de se renforcer, rejoint par de nouvelles recrues désireuses de partager vos convictions.

Parce que notre association fait notre force, cultivons sans relâche le bénévolat !

## Sommaire

**3 La Fédération, clef de voûte d'un réseau associatif fondé sur le bénévolat**

**4-5 Organigramme**

**6 Les avantages de l'associatif**

**7 « L'amicale, c'est vous, c'est nous ! »**

**8-9 Passions en partage**

**10 Faire vivre la dynamique associative**

**11-12 Bénévole car solidaire**

**13 Faire résonner la voix du terrain**

**14 Diffuser la culture pompier**

**15 S'impliquer, à tout âge**

Sapeurs-Pompiers de France

n° 1 032 - Mars 2011

Directeur de la publication :

colonel J.-M. Lincheneau

Rubriques coordonnées

par M.-H. Chals / Communication FNSPF

Rédactrice : Virginie Leray

32, rue Bréguet – 75011 Paris

Tél. : 01 49 23 18 18 – Fax : 01 49 23 18 15



**Nouvelle formule : Les cahiers fédéraux, thématiques et pratiques !**

# La Fédération,

## creuset d'une communauté de destins

Émanation directe du corps de sapeurs-pompiers qu'elle représente, la Fédération milite tant pour faire progresser les droits et les intérêts de ses troupes que pour préserver un modèle de sécurité civile basé sur le volontariat.

D'un même élan, elle défend la cause des sapeurs-pompiers et sert l'intérêt général. Depuis 1881, la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF) incarne la communauté de destins de celles et ceux qui ont érigé le service à autrui en principe de vie. Pilote affûté de la politique sociale des sapeurs-pompiers et gardienne vigilante de leur éthique, la FNSPF, à travers son congrès national, ses compétitions sportives ou son activité d'édition, porte haut les valeurs citoyennes du secours à personnes, du don de soi et de l'engagement associatif. D'ailleurs, ses 421 grands électeurs, ses 43 administrateurs, son comité exécutif et son président, Richard Vignon, élus démocratiquement et qui assurent leurs fonctions bénévolement, appuient toutes leurs actions sur le maillage des unions et des amicales. Une grande richesse, car l'excellente connaissance opérationnelle ainsi induite a imposé la FNSPF comme un acteur incontournable de la sécurité civile. Jusqu'à devenir un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics sur ces questions. Nourrie des problématiques de terrain, elle orchestre 24 commissions catégorielles ou thématiques où 300 sapeurs-pompiers, bénévoles – quels que soient leur statut et leur grade –, s'emploient à faire



**Fédération Nationale**  
sapeurs-pompiers de France



Œuvre des Pupilles Orphelins  
et Amis de l'Enfance des Sapeurs-Pompiers de France



avancer la réflexion et l'action sur le volontariat, la formation des jeunes, les risques naturels et technologiques, le secourisme...

### ODP

Fondée par la FNSPF en 1926, l'Œuvre des pupilles (ODP) soutient les orphelins et toutes les familles de sapeurs-pompiers en difficulté. Gérée par 29 administrateurs, dont une grande majorité de sapeurs-pompiers élus par les unions, elle fournit des aides financières et morales, notamment à travers un accompagnement psychologique, l'offre de loisirs ou le suivi de la scolarité, puis de l'insertion professionnelle des jeunes.

### MNSP

Créée et gérée depuis le début par des sapeurs-pompiers et Pats, tous grades confondus, la MNSP est devenue Mutuelle nationale en 1992, sous l'impulsion de la FNSPF. Unique mutuelle à la compétence 100 % pompier, elle est également la seule à proposer une réponse globale à la protection sociale des sapeurs-pompiers ; elle les protège 24h/24 en complément du Sdis (risques statutaires), des unions ou des amicales, lors des activités associatives et dans la vie privée grâce, entre autres, à la complémentaire santé et au maintien de salaire.

En bref

## Les intérêts des sapeurs-pompiers : un combat permanent

Les voix unies des sapeurs-pompiers portées, via les unions, jusqu'à la FNSPF, ont permis bien des avancées. Signalons, ces dernières années, la loi de modernisation de la sécurité civile de 2004 et le cadre rénové du secours à personnes, dont la mise en œuvre est suivie attentivement. L'amélioration de la protection sociale, la modernisation du régime de vacations horaires, la reconnaissance accrue du SSSM et des sapeurs-pompiers dans le secours à personnes, la rénovation de la formation des JSP, des prestations de vétérance plus avantageuses pour les Anciens, le relevé d'étape pour

les retraites de SPP, la Journée nationale... : autant de batailles remportées en conjuguant expertise opérationnelle et dynamisme associatif. Derniers combats en date : la place des SP et de la sécurité civile dans la sécurité nationale ; la refonte de la filière SPP ; une meilleure complémentarité entre les acteurs dans le secours en montagne et, enfin, la dernière victoire : la déclinaison des recommandations de la commission Ambition volontariat et une proposition de loi visant à mieux protéger juridiquement, pénalement et socialement le volontariat sapeur-pompier.

# Le réseau fédéral



**FÉDÉRATION  
DES SAPEURS-POM**

**13 UNIONS RÉGIONALES**

Composées de sapeurs-pompiers représentant les unions départementales de la région. Financées par les cotisations des unions départementales et les subventions.

**98 UNIONS DÉPARTEMENTALES**

Composées de sapeurs-pompiers élus par leurs collègues adhérents du département. Financées par les cotisations des amicales, subventions et actions diverses (revue, partenariats...).

**7 500 AMICALES**

Composées de sapeurs-pompiers élus par leurs camarades du centre de secours (ou du Sdis) adhérents. Financées par les cotisations, subventions et actions diverses (présentation de calendriers...).

**SAPEURS-POMPIERS**

**En bref**

## Le réseau fédéral, en chiffres

Forte de 259 000 adhérents, la Fédération s'appuie sur une pyramide associative dynamique. À la base, 7 500 amicales animent la vie des centres de secours, font remonter le ressenti de terrain et assurent une entraide de proximité. Ces premiers noyaux composent les 98 unions départementales dont l'action est appuyée par les 13 unions régionales.

À chaque échelon, sa spécificité. Mais un point commun : des membres, dont l'implication garantit l'organisation des sapeurs-pompiers en un corps authentique, qu'ils soient actifs (191 200 SP), JSP (24 500), Anciens (39 500) ou personnels administratifs, techniques et spécialisés et SP privés (3 800).

# en bref

Depuis que les corps de sapeurs-pompiers existent, les associations sont les éléments indispensables à la solidarité et à la défense de leurs intérêts, et font la force de notre communauté. Source d'échanges et de partage, elles resserrent chaque jour davantage les liens qui unissent les sapeurs-pompiers de France.

## NATIONALE PIERS DE FRANCE



### Membres

### Rôle

Les unions départementales de la région.

Défense des intérêts des sapeurs-pompiers et des personnels administratifs, techniques et spécialisés ; coordination des actions des unions départementales ; relais entre la Fédération nationale et les unions départementales.

Les sapeurs-pompiers et les personnels du département ; les amicales.

Défense des intérêts des sapeurs-pompiers et des personnels administratifs, techniques et spécialisés ; représentation auprès des pouvoirs publics locaux et du Sdis ; relais auprès de l'union régionale et de la Fédération ; coordination des activités hors service (entraide et solidarité, assurance et couverture sociale complémentaires, JSP, secourisme, compétitions sportives...).

Les sapeurs-pompiers du centre d'incendie et de secours, les personnels administratifs, techniques et spécialisés.

Entraide et solidarité ; espace d'expression et relais d'opinion ; organisation d'actions festives et sportives.

## Anciens, Jeunes, Pats...

### NB

De manière générale, les unions départementales et régionales sont organisées autour :

- d'un bureau, d'un conseil d'administration et d'une assemblée générale qui réunit l'ensemble des adhérents ;
- de commissions de travail catégorielles ou thématiques (volontaires, professionnels, social, secourisme, JSP...), dont on retrouve l'existence au niveau départemental, puis régional et national.

# Les avantages de l'associatif

Les sapeurs-pompiers acceptent l'exigence du don de soi, gratuit. Pour mieux les protéger et en remerciement de leur implication sans faille, la Fédération fait bénéficier ses adhérents de multiples avantages, tels que la protection juridique et sociale, ainsi que des tarifs préférentiels auprès de ses partenaires.

## Protection sociale

**A**u quotidien comme dans les situations exceptionnellement graves, le réseau associatif apporte un soutien indéfectible aux sapeurs-pompiers et à leurs familles. Amicales et union, où s'exprime en premier lieu cet esprit de solidarité et d'entraide, s'appuient sur une protection sociale développée par la Fédération autour de deux axes : le curatif, via l'Œuvre des pupilles (ODP), et la prévention, portée par la Mutuelle nationale qui propose des contrats d'assurance adaptés aux activités des sapeurs-pompiers. En cas de décès, d'accident ou de toute autre difficulté, les délégués sociaux des unions départementales peuvent transmettre des demandes d'aide à l'ODP afin de prolonger la solidarité locale.

Pour renforcer cette protection, tout adhérent peut souscrire, auprès de son UD, des assurances complémentaires pour les activités en ou hors service commandé. Les trajets jusqu'au lieu d'intervention, la participation à des compétitions sportives, l'encadrement de JSP, les formations au secourisme, la distribution de calendriers et même le sport pratiqué hors des horaires de garde peuvent ainsi être couverts. Les modalités de ces contrats d'assurance, variables en fonction des unions, peuvent comprendre un secours aux familles en cas d'accident ou de décès, des aides financières ponctuelles, des remboursements de frais médicaux, le versement d'indemnités journalières en cas d'arrêt de travail. À noter que les unions, sur simple demande, peuvent étendre leur garantie de responsabilité civile aux amicales, lors de manifestations ponctuelles.

## Accompagnement juridique

**D**ans le cadre de la solidarité sapeur-pompier, la Fédération assure une protection juridique à tous ses membres. Elle peut jouer en cas de litiges survenus en service ou dans le cadre des activités avec l'union ou l'amicale, comme lors de conflits liés à la qualité de SPV avec l'employeur principal ou de problèmes avec le Sdis, la commune ou l'EPCI de rattachement. La FNSPF dispense alors informations et conseils. L'assistance

juridique peut permettre de prendre en charge tout ou partie des frais occasionnés par des procédures civiles ou pénales et mettre un avocat à disposition. Par ailleurs, la Fédération propose, sur son site Web, l'intégralité des textes officiels encadrant la vie associative ou l'exercice de sapeur-pompier. Pour avoir le détail de votre protection juridique ou pour poser une question précise, tournez-vous vers votre président d'union départementale, qui assurera le lien vers la Fédération.

## Les privilèges de l'adhérent

**L**a Fédération fait profiter ses adhérents d'avantages promotionnels toujours plus nombreux. Pour s'habiller, chez Celio ou Sémaphore, pour s'informer, avec Viapresse.com ou France Abonnements Entreprises, et même pour partager un moment de détente en famille, à Disneyland Paris ou à Center Park. Pour des pauses plus longues, les villages

Formule d'adhésion de la Fédération Nationale sapeurs-pompiers de France. Le formulaire contient des champs à remplir pour : Nom, Prénom, Sexe, Date de naissance, Adresse, Grade, Catégorie, Amicale, Département, N° adhérent, et Date de validité. Il y a une zone pour la signature et une photo. Le logo de la Fédération est visible en arrière-plan.

vacances VVF et Azureva, les clubs Belambra, ainsi que le voyageur Selectour, proposent des tarifs préférentiels aux adhérents de la Fédération. Edenred, avec sa plateforme d'achat en ligne Beneficio Club, compte aussi parmi ces fidèles partenaires.



La liste exhaustive et les conditions détaillées sur [www.pompiers.fr](http://www.pompiers.fr)

# « L'amicale, c'est vous, c'est nous ! »

Amicalistes, aux fondations de la pyramide associative fédérale, vous êtes le premier maillon de cette grande chaîne de bénévolat. Avec une mission essentielle à l'existence de vos structures : la tournée des calendriers.

## Calendriers d'action

Qu'il mette en scène les enfants des sapeurs-pompiers, leurs véhicules, ou un florilège de manœuvres, le calendrier représente un symbole identitaire fort pour les amicales. Même à Manosque (04), où 33 amicales se regroupent pour éditer leurs calendriers à un prix de revient divisé par quatre, chacun d'entre eux est personnalisé pour coller à l'âme du centre de secours local. De mars à décembre, sa conception mobilise les casernes. D'abord pour les prises de vue et leur sélection, jusqu'à obtenir un « bon à tirer » envoyé à l'éditeur en juin, pour une réception au plus tard mi-novembre. À temps pour sa distribution, moment clé : « La tournée, source de revenus quasi exclusive des amicales, permet aussi d'aller à la rencontre de la population et peut déboucher sur des recrutements », souligne Arnaud Vallois,



PUD des Alpes-de-Haute-Provence. Mais il est parfois bien difficile de trouver assez de camarades disponibles et prêts à braver les frimas pour faire du porte-à-porte. Un moment pourtant important aux yeux de David Huard, vice-président de l'amicale de Monpazier, petit centre de secours de Dordogne, fort de 19 volontaires, tous amicalistes et toujours partants pour consacrer chacun cinq demi-journées en décembre afin d'écouler les calendriers au bénéfice exclusif de leur association (lire encadré) : « Nous les distribuons en binômes, en changeant de communes chaque année, et ce, pour faire des reconnaissances de terrain. L'excellent accueil que nous réservent certains habitants est très gratifiant ». Raison de plus pour accorder un peu de temps à l'amicale !



Amicale de Monpazier

## Portrait

### David Huard, vice-président de l'amicale de Monpazier (24)

« La vente des calendriers apporte à l'amicale l'essentiel de son budget : 20 % sont affectés à un fonds de solidarité, le but premier de l'amicale étant de pouvoir assurer en cas de coup dur, comme récemment pour financer des heures d'aide-ménagère à un collègue accidenté ou pour faire un geste à l'occasion d'une naissance ou d'un décès. L'organisation de la Sainte-Barbe avec les officiels représente notre premier poste de dépenses. Le reste est consacré à des activités de loisir, qui assurent une forte cohésion au sein de l'amicale et nous permettent de décompresser, comme un week-end au ski ou un repas au restaurant. Nous sommes aussi attachés à en faire profiter nos familles, en compensation de nos absences : nous organisons un repas avec les conjoints auxquels on offre de petits cadeaux et un arbre de Noël pour nos enfants. Enfin, nous en faisons aussi bénéficier la population, en organisant le bal du 14 Juillet et, certaines années, un loto : ce sont des vecteurs de lien social très appréciés. »

## En bref

### Les cotisations fédérales

Saviez-vous que la Fédération tire l'essentiel de ses ressources de vos cotisations ? Peuvent adhérer tous les sapeurs-pompiers en activité, les JSP, les ASP, les personnels chargés de sécurité incendie au sein du service public et des entreprises et les personnels administratifs, techniques et spécialisés des Sdis. À noter qu'un envoi des cotisations avant fin avril dans vos unions leur évite d'avoir à faire des avances de trésorerie et vous assure de pouvoir bénéficier au plus tôt des nombreux avantages de la carte FNSPF.

Du règlement de votre cotisation à l'amicale, à la réception de votre carte fédérale, que se passe-t-il ?

Édite les cartes d'adhérent de tous les SP du département  
**Réceptionne les données et les cotisations**



**FNSPF**  
Envoie les cartes d'adhérent du département  
5

Envoie les données + les cotisations fédérales de tous les SP du département  
**Saisit les informations des amicales dans le logiciel Prométhée**



**UDSP**  
Répartit les cartes d'adhérent par amicales  
6

Envoie les formulaires d'adhésion + les cotisations de tous les SP du centre à l'union et à la FNSPF



**Amicale**  
Distribue les cartes d'adhérent  
7

Verse la cotisation  
**Remplit le formulaire d'adhésion individuelle**



**1 SP**  
Réceptionne la carte individuelle

Pour 10 € de cotisation, la FNSPF consacre :

|  |                                      |
|--|--------------------------------------|
| Soutien à l'ODP 0,10 €                     | Information, promotion des SP 1,20 € |
| Congrès national et comp. sportives 0,40 € | Autres 1,20 €                        |
| Conseil et protection juridique 1,10 €     | Défense des intérêts des SP 1,90 €   |
| Travaux des commissions 1,10 €             | Fonctionnement courant 3 €           |

# Passions en partage

**Informatique, sport, musique, tradition... Le réseau associatif puise sa principale richesse dans la diversité des profils, des talents et des passions de ses adhérents : lancez-vous !**

## La symphonie de l'engagement

Avec un père SPV président d'amicale et tambour à la Clique des sapeurs-pompiers, Roland Siegrist a « attrapé le virus du bénévolat et de la musique au berceau ». Une double vocation qui s'épanouit au centre de secours de Saint-Bernard (68), où il apprend le clairon, la trompette, puis la grosse caisse, et développe son goût pour le service d'autrui... Jusqu'à prendre la tête, en 1982, de la Fanfare de sapeurs-pompiers du bataillon d'Altkirch, qui fêtera ses 50 ans en 2013. « Pour jouer des heures sous un soleil de plomb ou défiler au pas sous la pluie, mieux vaut être mordu ! », plaisante celui qui a lâché le pupitre pour se concentrer sur son rôle d'impresario, orchestrant la vingtaine de sorties annuelles et les deux répétitions hebdomadaires de ses 50 musiciens. Sans oublier le démarchage de nouvelles recrues, comme ces deux JSP saxophonistes qui font sa fierté. Son but : « Perpétuer la tradition et l'esprit d'une fanfare qui fonctionne sans subvention, grâce à l'indéfectible



FSPBA

soutien du président d'union, grâce à la compétence et à la disponibilité du chef de musique et du tambour-major, grâce aussi à l'engagement de camarades musiciens soudés. » Pour cela, des morceaux de variété ont été introduits au répertoire des marches militaires. Et Roland Siegrist milite pour que la commission fédérale Musique explore d'autres pistes d'évolution, telles que « la possibilité de progresser en grade pour les retraités encadrant les fanfares et l'ouverture à des éléments non sapeurs-pompiers ». Pour que continue la musique !

## Créer l'événement

Un grand spectacle sapeur-pompier sur les pelouses du Football club de Lorient et devant quelque 7 000 spectateurs... L'union du Morbihan ne ménage pas ses efforts pour mettre en valeur les sapeurs-pompiers bretons ! Pour la troisième édition de cette manifestation, en décembre dernier, 255 JSP de toute la Bretagne ont réalisé manœuvres et parcours sportifs, avant d'assurer le lancement d'un spectacle laser. Le bagad des sapeurs-pompiers a assuré l'animation musicale, tandis que des hommes du Grimp ont effectué de spectaculaires évolutions sur la toiture du stade. « L'événement, fédérateur pour tous les sapeurs-pompiers de la région, offre une formidable vitrine pour promouvoir le volontariat. Cerise



UDSP 56

sur le gâteau, ce soir-là, les familles des sapeurs-pompiers bénéficiaient de billets à 5 euros pour le spectacle et le match qui suivait ! », explique Patrice Le Port, vice-président de l'UDSP 56, qui sait joindre l'utile à l'agréable.

## Le sport, thème de nos prochains « cahiers »

Chaque année, la Finat\*, dont l'édition 2011 se tiendra le 2 juillet à Périgueux, rappelle combien l'implication sportive bénévole caractérise l'engagement sapeur-pompier. Sous le haut patronage de la Fédération, soutenu par ses partenaires, l'événement draine des milliers de spectateurs, des centaines de compétiteurs... et mobilise, plus d'un an à l'avance, l'énergie de nombreux bénévoles

au sein de l'union organisatrice. Le bénévolat sportif pompier s'exprime aussi à travers les 19 compétitions nationales parrainées par la Fédération, sans oublier leurs déclinaisons régionales et départementales, ni les performances des équipes locales, ni les défis sportifs en tout genre. Les prochains cahiers fédéraux leur seront dédiés. N'hésitez pas à faire connaître vos manifestations ! [v.leray@pompier.fr](mailto:v.leray@pompier.fr)

\* Finale nationale des épreuves d'athlétisme et du parcours sportif du SP.



# Webmaster, l'aventure pompier en temps réel

**S**téphane Ezanno trompe son attente en travaillant sur l'affiche du prochain congrès départemental de l'UDSP 56 pour la commission communication. Dès que la refonte du site Internet de l'union sera achevée, il reprendra ses réactualisations quotidiennes avec un immense plaisir. Car ce rôle de webmaster, activité de l'ombre, illumine sa vie : « Cet outil rapproche tous les sapeurs-pompiers du département, valorise les initiatives de l'union et des amicales et sert aussi de vitrine pour l'extérieur. » Pour cet ancien SPV, passé à la BSPP juste avant de voir sa carrière stoppée net par un accident de voiture qui l'a laissé paralysé, « c'est aussi une chance de retrouver une vie active, passionnante, ainsi que l'esprit de camaraderie et l'éthique



*du sapeur-pompier qui m'ont tant manqué après mon accident ». Reconnaissant à l'UDSP 56 et à l'amicale de Carnac d'avoir changé leurs statuts pour rendre possible l'adhésion de ce sapeur-pompier dans l'âme, contraint malgré lui à l'inactivité, il n'oublie pas ses camarades d'infortune : « Le site me permet aussi de militer pour l'intégration de sapeurs-pompiers handicapés dans le tissu associatif, et pourquoi pas comme volontaires, voire professionnels. J'invite donc tous ceux qui voudraient, comme moi, prolonger leur vie de sapeur-pompier malgré leur handicap, à me contacter. » Ou comment*

la passion de communiquer sert aussi bien à fédérer les sapeurs-pompiers d'un département qu'à porter un message de tolérance et d'ouverture à la différence.

## Se consacrer au devoir de mémoire

« S'appuyer sur nos racines pour construire l'avenir », c'est la devise qui anime depuis 30 ans Jean-Pierre Collinet, président de l'association du Musée national de sapeurs-pompiers de Montville, près de Rouen. Forte de 7 000 pièces, reconnue par le ministère de la Culture, soutenue par la municipalité pour l'entretien des locaux, l'accueil et la billetterie, la structure s'appuie sur une trentaine de bénévoles dont un tiers de sapeurs-pompiers. Cette gestion associative recouvre la muséographie, l'édition d'ouvrages, l'inventaire et la rénovation des collections, ainsi que l'organisation d'expositions, de conférences et d'ateliers, destinés aux scolaires et au jeune public. Pour Jean-Pierre Collinet, cela représente deux heures d'écriture et de recherches par jour, ainsi que deux demi-journées hebdomadaires de présence au musée. Un engagement évident pour ce passionné d'histoire, convaincu que « le passé de notre corps constitue le meilleur des ciments pour asseoir notre identité, tant en interne qu'à l'extérieur du réseau ». Pour bâtir et animer cette conscience historique,



En bref

### Des amicales, la fête au cœur

Vecteurs de cohésion des équipes d'un même centre de secours, ainsi que d'animation de la vie locale, les amicales peuvent aussi contribuer à renforcer les liens intercentres, via toutes sortes de manifestations festives. Ainsi, les amicales de Volx, Manosque et Sainte-Tulle (04) organisent à tour de rôle un repas annuel pris en commun pour la fête de l'Aïoli, l'occasion de retrouvailles hors situation de co-intervention.

« les nombreuses initiatives locales de sapeurs-pompiers gagnent à s'appuyer sur le maillage fédéral – délégués Histoire des unions, commissions régionales et fédérale – et sur l'expertise de conservateurs, d'enseignants ou de comités locaux d'histoire ». Ainsi, dans un double mouvement, le devoir de mémoire renforce le sentiment d'appartenance à une corporation, qu'il incite à l'ouverture.

# Faire vivre la dynamique associative

Unions et amicales fonctionnent grâce à l'implication de chacun de leurs membres et se renforcent de leurs liens mutuels. Cheville ouvrière de ces relations : les secrétaires généraux.



UDSP 55

➔ Bénévoles, la FNSPF vous soutient dans vos actions avec des outils, formations, conseils... Une adresse : [www.pompiers.fr](http://www.pompiers.fr)

C'est l'alpha et l'oméga des assemblées générales qu'il annonce, ouvre, clôture, et dont il diffuse le compte rendu... Le secrétaire général veille d'abord à la légalité procédurale. « Lors du vote du bureau, je convoque une assemblée extraordinaire dont j'envoie le compte rendu en préfecture. Sinon, les décisions de l'amicale pourraient être contestées, pour vice de forme », explique Marc Courtial, secrétaire général de l'amicale de Saint-Geniez (12). Aimant le contact, il apprécie beaucoup de « publier des articles sur l'amicale dans la presse locale, d'être en lien avec l'union qui me met au courant de l'actualité fédérale que je relaie aux collègues. »

Même fibre relationnelle chez le secrétaire général de l'union de la Meuse et rédacteur en chef de sa revue annuelle, Jean-Marie Goutorbe (photo), qui profite à plein de la révolution informatique : « Depuis deux ans, nous diffusons une

lettre numérique mensuelle sur l'actualité fédérale, les nouveautés législatives, ainsi que des communiqués spéciaux en cas d'urgence. Notre site Internet, géré par Anthony Vaudois, un jeune webmaster réactif, reprend tous ces contenus. Il permet aussi de relayer des manifestations organisées par les amicales, ce qui les a sensibilisées à l'intérêt de nous faire des remontées de terrain. » Le tout avec pédagogie, pour remplir au mieux sa fonction de courroie de transmission du terrain à la Fédération. Sans oublier les contacts avec les élus locaux, les relations avec les prestataires ou les traditionnels échanges avec les compagnies d'assurances. Jean-Marie Goutorbe, efficacement secondé par son adjoint, David Énard, aime ce « travail d'équipe sous-marin pour valoriser les initiatives et tisser du lien ». Sa récompense : une forte augmentation de la présence amicaliste aux assemblées générales ainsi qu'aux séminaires thématiques qu'il prépare avec attention.



FNSPF

**Sandra Rossi,**  
présidente de l'union  
de l'Aude (11)

Elle conçoit sa présidence, toute fraîche de l'été dernier, « dans la relation et la proximité avec les amicales ». En plus de la journée d'information annuelle de novembre, elle a instauré des conseils d'administration délocalisés pour multiplier les rencontres directes et, ainsi, mieux cerner les attentes du terrain. Deuxième priorité, le social, qui mobilise 5 à 6 personnes, avec deux nouveaux dossiers à suivre chaque mois. Pour promouvoir le volontariat, elle travaille à instaurer un partenariat avec des enseignes locales en vue d'obtenir des réductions au profit des sapeurs-pompiers. Et sensibilise activement les députés locaux à l'intérêt de la proposition de loi de Pierre Morel-À-L'Huissier.



Amicale Manosque

**Portraits**  
**Patrick Gaii-Gianetti,**  
président de l'amicale  
de Manosque (04)

« Le grand défi d'une amicale de 120 membres, c'est de mobiliser tout le monde, au-delà du noyau dur du conseil d'administration », note celui qui passe « plus de temps dans la caserne en civil qu'en tenue », s'employant à démontrer à tous l'intérêt de l'amicale au quotidien : une salle de musculation, des boissons en libre service, des festivités comme la Sainte-Barbe, un arbre de Noël, un voyage tous les deux ans... « Comme premier maillon de la solidarité pompier », son amicale, très active sur le plan social, prend aussi en charge la cotisation des Anciens, qui sont toujours invités à partager les moments festifs de l'association.

# Bénévole car solidaire

Qu'elle s'exprime au sein de la grande famille des sapeurs-pompiers ou au service de causes extérieures, la solidarité est l'une des valeurs phares qui cimentent le réseau fédéral.

## Le délégué social, écouter et accompagner

Laurent Magnan, SPV et travailleur médico-social de profession, met son expertise au service des collègues : en tant que délégué social de l'UDSP 04, il propose aide morale, accompagnement aux démarches administratives et, parfois, soutien financier.



« Aider les pompiers en difficulté, c'est très gratifiant, et cela fidélise les volontaires qui savent pouvoir être soutenus en cas de besoin », résume celui qui a engagé une dynamique partenariale avec plusieurs institutions pour élargir la ramification des personnes ressources et gagner en réactivité. « Grande avancée, une convention tripartite Sdis / union / conseil général devrait bientôt formaliser une collaboration étroite avec la direction départementale de la solidarité », poursuit Laurent Magnan, qui peut déjà orienter des collègues vers des interlocuteurs

privilegiés, à la Banque de France pour le cas de surendettement, au service départemental de l'habitat social et, bientôt, à Pôle emploi. En amont, Laurent Magnan s'appuie sur un référent social dans chacun des 42 centres de secours du département, pour une écoute de proximité et un dépistage précoce des diffi-

cultés. Enfin, en plus de l'aide ponctuelle aux familles de pompiers décédés, Laurent Magnan supervise un groupe parents, animé par une veuve « désireuse de rendre l'aide qu'elle a reçue ». Également en lien étroit avec le Fonds d'entraide sapeur-pompier, à qui il fait remonter les dossiers les plus délicats pour toute demande de soutien financier formulée dans le cadre de Solidarité Famille, le délégué social assistera bien sûr au séminaire organisé ce mois-ci à la Maison des pompiers, sur le thème des sapeurs-pompiers blessés en service.

➤ Pour rencontrer votre délégué social, adressez-vous à votre UD, contact sur [www.pompiers.fr](http://www.pompiers.fr)

En bref

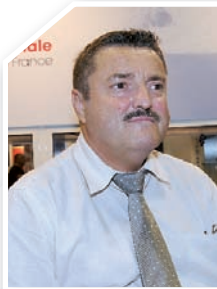


### Au centre d'un faisceau de solidarités

Tous les moyens sont bons pour soutenir l'Œuvre des pupilles ! L'amicale de Port-la-Nouvelle (11) organise chaque année un tournoi de football JSP. Celle de Maule (78), sous l'impulsion du délégué départemental de l'ODP, Thierry Launay, a organisé une soirée celtique à laquelle 220 personnes ont assisté, le 11 février dernier, permettant d'inscrire un séjour de vacances supplémentaire au calendrier des loisirs offerts par l'ODP aux orphelins. L'union du Nord, elle, réitère un défi sportif d'envergure, avec une quinzaine de cyclistes qui partiront à l'assaut des cols pyrénéens début juin.

944

C'est le nombre de pupilles soutenus par l'ODP en 2010



### Témoignage

Patrick Heyraud,  
secrétaire général  
de la FNSPF



Les pompiers : si on s'y met, on devient vite accro ! Jeune volontaire, je ne réalisais pas bien que l'amicale s'adossait à tout un réseau associatif qui m'a finalement tant apporté : cette convivialité qui abolit les grades et les statuts, les manifestations de 1990, grand moment de cohésion, et, malheureusement, le drame de Loriol (26), où le décès en service de cinq sapeurs-pompiers a donné lieu à un élan de solidarité inouï démontrant la force de nos structures – FNSPF, ODP, MNSP... Ce vécu de bénévole me permet aujourd'hui de mieux connaître et comprendre les sapeurs-pompiers et les Pats de mon Sdis et m'anime pour défendre, au sein du comité exécutif, notre modèle de sécurité civile. »

Flammèche / Archives

# Soutien musical

L'Orchestre départemental des sapeurs-pompiers des Yvelines – 24 ans d'existence, une cinquantaine de musiciens et autant de prestations chaque année – soutient activement l'ODP. Une orientation sociale prise en 2002, dans l'émotion de l'hommage funèbre rendu à cinq sapeurs-pompiers décédés en intervention à Loriol, dans la Drôme. Depuis, l'association reverse les bénéfices de ses ventes de CD et organise des concerts de solidarité, collectant ainsi quelque 5 000 euros par an. La formation, dirigée depuis 20 ans par le chef d'orchestre Richard Regel, répond ainsi volontiers aux sollicitations émanant d'amicales désireuses de soutenir l'ODP. Parmi elles : Saint-Lunaire (35) presque tous les ans, Ham (80), Avion, Marck, Méricourt, Hénin-Beaumont (62),



ODSPY

Chavot-Courcourt (51), Liévin, Bourbourg (59), Montbard (21), Vendôme (41), Annoeullin (59) en 2006, Cherbourg (50), Bar-le-Duc (55), Remiremont (88). À noter qu'un prochain CD, réalisé avec l'aide de l'UDSP 78, sortira en juin, toujours au profit de l'ODP.

# Succès de la bourse de l'emploi des Yvelines

Quelque 16 000 consultations... et, surtout, une centaine de SPV embauchés. En trois ans d'existence, la bourse de l'emploi lancée par l'union départementale des Yvelines affiche un excellent bilan. Sur les 2400 SPV du département, une vingtaine seulement pointe encore au chômage. Coup de pouce pour l'insertion professionnelle des jeunes, la bourse a aussi permis la reconversion de certains volontaires plus âgés, vers des secteurs mieux adaptés à leurs compétences. « Dans le domaine de la sécurité, au sein d'entreprises industrielles ou sur la base de l'armée de l'air de Villacoublay, certains ont trouvé des postes où leur savoir-faire pompier est reconnu comme une véritable valeur ajoutée. Le bénéfice est donc triple : la précarité recule, les volontaires qui ont

bénéficié du service sont fidélisés et le monde professionnel découvre tout l'intérêt de recruter des sapeurs-pompiers, ce qui facilite notamment la signature des conventions de disponibilité », se félicite Roland Vichery, président de l'UD 78, qui s'occupe de la gestion de la plateforme Internet, hébergée sur le site du Sdis. Il se charge aussi de démarcher de nouvelles entreprises partenaires et contrôle les candidatures des SPV, en vérifiant leurs références auprès de leur chef de centre. Une fois inscrits, les volontaires accèdent à toutes les offres d'embauche et peuvent mettre en ligne CV et lettre de motivation. Un service facile d'utilisation, gagnant-gagnant pour les demandeurs d'emploi comme pour les employeurs et qui fait rimer accompagnement social et promotion du volontariat.

En bref

60 CDI pour les SPV de Moselle. Née en 2009 après six mois d'intenses démarches, la bourse de l'emploi 57 a permis 60 embauches et deux formations professionnalisantes l'an dernier. En Allemagne, en France et au Luxembourg, une centaine d'offres sont consultables sur son site.

# Sur le front de la solidarité

26 000 €

26 000 euros, c'est la somme réunie par la FNSPF pour l'aide à la reconstruction en Haïti, après le séisme de janvier 2010. Et 234 000 euros de dons collectés après le tsunami de 2004 en Asie du Sud-Est. Preuve que la solidarité SP s'exerce aussi par-delà les frontières.

Course de relais de 24 heures en roulant un dévidoir sur 60 kilomètres, vente de peluches et de porte-clés, démonstrations de manœuvres et de gestes de secourisme, portes ouvertes de centres de secours... Chaque année, Thierry Guillot, référent départemental du Téléthon en Ardèche, coordonne une quinzaine d'actions au bénéfice de la collecte de fonds pour les maladies génétiques. De réunions d'information en opérations de promotion, il milite toute l'année pour que les initiatives menées par des amicales en collaboration avec leur commune viennent gonfler l'escarcelle remise



Thierry Guillot

à l'association française contre les myopathies, par la FNSPF, au nom des sapeurs-pompiers de France, soit 1,8 million d'euros cette année. « C'est une question de visibilité. Nous pourrions quadrupler le montant de notre collecte en captant les fonds réunis par tous les centres de secours du département », assure-t-il. Ce, d'autant plus que les manifestations à valeur ajoutée pompier, telles que les initiations au secourisme, sont parmi les plus plébiscitées. À bon entendeur...

# Faire résonner la voix du terrain

Le réseau associatif pompier défend les intérêts d'un corps et sert de fer de lance dans la réflexion conduite sur les évolutions de la sécurité civile. Le tout en s'appuyant sur l'expérience opérationnelle de sa base.

## L'expertise des commissions

Quelque 300 sapeurs-pompiers, répartis en 24 commissions techniques et catégorielles, nourrissent les travaux de la FNSPF en matière de sécurité civile. Le système d'emboîtement de ces commissions permet que leurs travaux collent toujours à la réalité opérationnelle et aux besoins des SP. En effet, les membres des commissions d'UD et d'UR, sapeurs-pompiers bénévoles de tous grades et de tous statuts, désignent, dans leurs rangs, leurs représentants dans les groupes fédéraux. Tous des passionnés, soucieux, chacun à son niveau, de contribuer à faire avancer les dossiers – qu'ils concernent les questions statutaires, la formation des JSP, la prévention des risques NRBC, la réforme du secourisme, la mise en place du réseau Antarès... À titre d'exemple, la commission Technique fédérale (photo) se compose de responsables techniques, de chefs de groupement ou de bureaux matériel ou prévention – prévision des risques des Sdis issus de douze unions régionales : de quoi étayer les travaux par une connaissance aigüe du terrain comme des particularismes locaux. « *Un travail en complémentarité* », selon les termes de



Jean-Jacques Grenaud, chef du Centre national de plongée de l'École d'application de sécurité civile, qui conseille bénévolement la commission Risques nautiques, aquatiques et subaquatiques. Un investissement technique qui peut aussi amener les membres des commissions à porter l'expertise fédérale à l'étranger où ils représentent souvent la FNSPF dans des groupes de travail européens et internationaux.

Retrouvez la liste et l'actualité des 24 commissions sur [www.pompiers.fr](http://www.pompiers.fr)

## Expression libre

Entre 300 et 400 SPV du Bas-Rhin vont proposer des pistes d'amélioration pour le volontariat, au cours d'une douzaine d'ateliers territoriaux organisés pendant trois mois jusqu'en avril. Une vaste consultation qui prolonge une initiative visant à enrayer la chute des effectifs, portée par l'UD et le Sdis, en partenariat avec l'université de Strasbourg. Tout a commencé début 2010 par la mise en ligne, sur le site du Sdis, d'un questionnaire anonyme, rempli par plus d'un tiers des 6 000 SPV. Les résultats, analysés par des étudiants en sociologie, ont été complétés par une trentaine d'entretiens individuels approfondis, menés auprès d'un échantillon représentatif.

« *Ils attestent que 27 % des SPV interrogés vivent mal leur engagement, notamment à cause de la lourdeur des formations et du manque de souplesse de l'encadrement. La forte participation aux ateliers illustre l'envie des volontaires d'être associés à la réflexion, ce qui est déjà remotivant pour eux, puisque leurs suggestions seront suivies de mesures concrètes* », explique Claude Boulois, président de l'UD 67. Voilà qui démontre encore tout l'intérêt des démarches participatives maintes fois impulsées par la Fédération en 2008 sur les questions sociales, en 2007 sur le secours à personnes ou en 2010 sur le volontariat. Toutes vos contributions sont nécessaires: n'hésitez pas à vous exprimer !

En bref

Président d'union, porte-voix de la FNSPF

Le nouveau combat fédéral en faveur de la proposition de loi déposée par le député Pierre Morel-À-L'Huissier, pour mieux protéger le volontariat l'illustre bien : les présidents d'unions sont les bras armés de la Fédération en matière de représentation politique. Grâce à eux, la voix des sapeurs-pompiers de France porte auprès de tous les élus locaux et dans les préfetures.

# Diffuser la culture pompier

Des valeurs citoyennes, une convivialité, une expertise en matière de sécurité incendie et de secourisme...  
Autant d'atouts à faire connaître du grand public !

## « Diffuser la notion du **porter secours** »

Tout adhérent de la Fédération, organisme agréé par le ministère de l'Intérieur, peut passer son brevet national de moniteur premiers secours, qui, à l'issue de 50 heures de formation, habilite à faire passer des PSC 1. C'est le choix opéré par Éric Eymery, voilà près de quinze ans, parce que « 10 % de la population avec un diplôme de secourisme, c'est bien trop peu, surtout dans un département aussi vaste et vieillissant que la Dordogne ! » D'ailleurs, lorsque l'union a proposé des formations au monitorat santé et sécurité au travail (SST), Éric Eymery n'a pas hésité à acquérir cette double casquette, « afin de toucher davantage de monde et des salariés du tertiaire, susceptibles de recevoir du public et donc d'être confrontés à des situations d'urgence ». Il apprécie les contacts réguliers que ces formations en entreprise, qui donnent lieu à un recyclage annuel, lui permettent de nouer. Pour cette activité qui l'occupe une centaine d'heures par an, Éric Eymery doit lui-même se recycler, 21 heures tous les deux ans pour

le SST et 8 heures par an pour le PSC1. Des sessions financées par l'union pour le SST et par le Sdis pour le PSC1 et qu'il suit comme bénévole. Un investissement indispensable vu l'évolution rapide des techniques, même si Éric Eymery insiste toujours sur « la notion du porter secours qui doit prévaloir pour mettre les stagiaires dans une posture citoyenne. »



### Les chiffres

90 000 personnes formées  
au PSC1 par les sapeurs-pompiers  
22 800 diplômes SST délivrés par les UDSP  
88 unions agréées

UDSP 24

## Des restaurateurs **recruteurs**

En bref

3 500 Bas-rhinois ont été touchés l'an dernier par les campagnes de formation (PSC1 et SST) conduites par leur UD, championne de la sensibilisation du grand public au secourisme, ce qui lui permet d'atteindre une quasi-autonomie financière. Parmi ce public : un millier d'assistantes maternelles grâce à une convention passée avec le conseil général, des entreprises, des collégiens et de plus en plus de mairies demandeuses de formations à l'utilisation du DAE. À noter que l'union a demandé un agrément pour être habilitée à former des agents de sécurité, ce qui la rapproche d'un secteur professionnel attractif pour les SPV en recherche d'emploi.

L'an dernier, l'union de l'Aveyron a testé un mode de promotion du volontariat original, proposant à la clientèle de restaurateurs partenaires de manger sur des sets de table aux couleurs pompiers, offerts aux établissements. L'idée : susciter des vocations dans des lieux conviviaux et sensibilisés à la cause pompier car servant souvent aux réunions d'amicales. L'union a enregistré des retombées positives en matière de recrutement. Elle veut donc reconduire cette campagne et recherche des partenaires pour éditer 30 000 nouveaux sets de table, qui seront distribués en priorité dans les restaurants proches des centres en déficit de volontaires. Une des cibles privilégiées : les néo-ruraux, peu au fait du volontariat sapeur-pompier.

## Festivités de **centenaire**

Vecteur de lien au sein du centre de secours comme dans la vie locale, l'amicale de Carnac (56) a donné un retentissement important à son centenaire, en juillet 2008, avec des animations pour les enfants, une soirée festive ouverte à tous, des démonstrations de manœuvres et des défilés de véhicules. Le tout en présence des élus locaux. Forte du succès de l'opération, elle s'investit cette année dans les préparatifs du cinquantenaire de l'amicale.



Amicale de Carnac

# S'impliquer, à tout âge

Accompagner les JSP dans leur découverte du monde pompier ou prolonger l'investissement associatif au-delà de la retraite, des sapeurs-pompiers de toutes générations font cause commune au sein du tissu fédéral.

## Le goût de la transmission



*Contribuer à aider des jeunes à trouver leur voie, offrir un encadrement rigoureux qui favorise leur épanouissement, travailler en alliance éducative avec les parents, voire avec les professeurs, en les motivant pour leurs études. Avec, à la clef, les sourires ravis des jeunes et de leurs familles, lors de la remise de diplôme*



Forgé / Gautier

### Témoignage

**Jacques Perrin,**  
président d'amicale  
en 1981, membre du CE



*Camaraderie, discipline, fraternité... Je garde un souvenir ému du fauteuil que l'amicale de Morestel (38) offrait aux Anciens pour leur repas de départ à la retraite. Notre tissu associatif a su s'adapter, à la départementalisation, comme aux évolutions de la société. Aujourd'hui, les Anciens reçoivent des vélos, des voyages ! C'est cet esprit familial du bénévolat que je veux préserver, même et surtout dans un contexte de crise des valeurs. D'où mon investissement dans la commission Volontariat. »*

*« Un esprit familial à préserver »*

*ou, mieux encore, de l'annonce de leur intégration au sein d'un centre de secours : c'est plus que gratifiant ! »* Olivier Dominique, animateur de la section JSP d'Aubenas (07) lors de sa création en 1997, est devenu accro à la transmission des valeurs pompiers aux adolescents. Aujourd'hui responsable des JSP au sein de l'union départementale de l'Ardèche, il s'emploie à promouvoir ce type d'engagement, certes chronophage et énergivore, mais indispensable, avec des effectifs qui ont bondi de 130 à 180 JSP en cinq ans. « Nous essayons de soutenir nos animateurs au mieux, financièrement mais aussi en développant des sections en partenariat avec l'Éducation nationale, pour alléger leur charge. Nous mettons également l'accent sur la formation, en organisant pour les animateurs de section JSP des stages d'une semaine qui leur permettent de valider le FOR 1 (certificat de formation de formateur niveau 1). Enfin, l'union pourrait envisager le projet de recruter un volontaire dans le cadre du service civique pour participer à la coordination administrative, plutôt lourde, puisqu'elle recouvre la gestion des tenues, de l'équipement et des assurances. » Olivier Dominique initie également de nombreux « aides-animateurs », souvent séduits par une activité très diversifiée et qui permet de se recycler en permanence... tout en gardant l'esprit jeune !

**24 500 et 29 500**

Le nombre de JSP en 2010 et le nombre d'Anciens sapeurs-pompiers au sein du réseau fédéral.

## La contribution des Anciens

Qui a dit que retraité rimaient avec inactivité ? Certainement pas les Anciens sapeurs-pompiers, qui sont nombreux à rester dynamiques au sein du réseau associatif fédéral. D'abord pour entretenir la traditionnelle convivialité pompier, mais aussi pour soutenir les actifs. D'ailleurs, pour les y encourager, la FNSPF vient d'adopter une Charte des Anciens. Florilège d'initiatives... La toute récente commission des Anciens de l'UDSP 67 a déjà organisé deux Sainte-Barbe qui ont réuni 200 convives chacune. L'objectif : offrir un événement festif aux 650 vétérans...

mais aussi élargir les effectifs et se faire connaître des 10 000 personnes touchant l'allocation vétérane dans le département. Histoire de pouvoir prêter main forte, l'an prochain, à l'organisation du congrès du Giracal, l'union régionale. Lotos, conférences, randonnées et voyages, l'association d'ASP des Deux-Sèvres mise sur la cohésion des Anciens, qu'elle fidélise par un dense programme de loisirs et de festivités. À commencer par son thé dansant donné chaque année à Soulièvres, rendez-vous toujours très attendu qui compte près d'un millier de fidèles, anciens sapeurs-pompiers ou non.



En bref

L'an dernier, l'UDSP des Vosges a sollicité sa section ASP pour prendre en charge, de A à Z, tout le volet restauration de la Journée nationale du 12 Juin. Résultat : 50 ASP, aux manettes de quinze barbecues et derrière une file de self de salades, fromages et desserts, ont régala quelque 720 convives ! En poussant le souci du détail jusqu'à imprimer des chansons sur les sets de table, pour assurer une ambiance des plus conviviales.



Pompier,  
c'est ma  
vocation...

Mutuelle soumise au livre II du code de Mutualité - RNM 776 949 760 - Credits photos : Fotolia.com



**Notre vocation**, c'est de protéger et d'accompagner  
**tous les sapeurs-pompiers**

volontaires, professionnels ou PATS et les employés des organismes associés : Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France, Œuvre des Pupilles, unions régionales et départementales, amicales... Mais également leur famille ainsi que les veuves (fs) et orphelins de sapeurs-pompiers.

Pour tous, vos droits à la mutuelle sont acquis à vie.

Parce qu'elle est créée et gérée depuis l'origine par des sapeurs-pompiers professionnels, volontaires et PATS, femmes et hommes, tous grades confondus, issus de toute la France, la Mutuelle nationale des sapeurs-pompiers est **VOTRE** mutuelle.



L'UNIQUE Mutuelle de la corporation  
05 62 13 20 20 - [www.mnsp.fr](http://www.mnsp.fr)

